AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (10)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 mai 1869

# Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 mai 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

Coulon, Georges (1838-1912)  $\square$  est cité(e) dans cette lettre Favre, Jules (1809-1880)  $\square$  est destinataire de cette lettre Turquet, Edmond (1836-1914)  $\square$  est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

# Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)
Collation1 p. (137r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11088">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11088</a>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>9 mai 1869</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Favre, Jules (1809-1880)</u>
Lieu de destinationInconnu

# **Description**

#### Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin entretient Favre de l'intervention de Georges Coulon dans la campagne électorale dans la circonscription de Vervins. Il met en garde Favre à l'égard d'Edmond Turquet : celui-ci n'est pas loyal ; il allègue que Favre n'optera pas pour la circonscription de Vervins, que la candidature de Favre sert sa réélection et qu'ils soutiennent les mêmes principes ; il est soutenu par l'administration ; Turquet est un deuxième candidat officiel.

Notes

Le correspondant est identifié d'après le texte de la lettre.

## **Mots-clés**

<u>Critiques</u>, <u>Élections</u>, <u>Propagande</u> Personnes citées

- Coulon, Georges (1838-1912)
- Turquet, Edmond (1836-1914)

Événements cités<u>Élections législatives (24 mai et 7 juin 1869, France)</u> Lieux citésVervins (Aisne)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoulon, Georges (1838-1912) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de

notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, francmaçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par Gambetta en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la Compagnie du canal de Suez. Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles Jules Favre est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire. Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, Le Devoir. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grandcroix en 1909.

NomFavre, Jules (1809-1880) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

NomTurquet, Edmond (1836-1914) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

Biographie Magistrat et homme politique français né en 1836 à Senlis (Oise) et décédé en 1914 à Paris. Licencié en droit à Paris en 1859, Edmond Turquet devient magistrat, procureur à Beauvais, Saint-Quentin et Vervins. Il démissionne en 1868. Les républicains de l'Aisne le préfèrent à Alexandre Chaseray pour les représenter aux élections législatives de 1869 contre le candidat officiel de l'Empire dans la circonscription de Vervins. Il visite le Familistère de Guise à cette époque, alors que Godin a constitué à Guise un comité électoral pour soutenir un candidat

démocrate. En 1871, Turquet et Godin sont élus députés de l'Aisne à l'Assemblée nationale où ils siègent à gauche. En 1876, Turquet est élu député de la circonscription de Vervins et réélu en 1877 après la dissolution de l'Assemblée nationale, avec le soutien de Godin. Il devient sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-arts en 1879 puis à l'Instruction publique, aux Beaux-arts et aux Cultes en 1885-1886. Réélu député de l'Aisne en 1881 et 1885, il vote avec la gauche radicale pour le rétablissement du divorce et la séparation de l'Église et de l'État. Edmond Turquet assiste aux obsèques de Godin à Guise le 19 janvier 1888. Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/12/2021 Dernière modification le 26/04/2023

Gine le 9 Mai 1869 Cres cher Monimus puts à l'intersention de 16 Coulon vous votre élection. In presence des faits qui de passent nous arons peuse que da presence parmi nous hout the while sarbout is notice extron went a nous faire defauts - four le moncont et fourtent prentrait connaissance de notre arconscription en Je mus prie d'éviler but correspondance one M. burguet and on pourrait profile washe nous, la consente n'est par loyale; et at partent que votre ca noca ture n'est pares carra eranscription a Naviero que pour assurer son ilection, attender gen vous n'estere pas pour note a copierantion, gere weter pour les an pour rous det la meine choice, que il pertage voo principes et rous les siens fit est consider mastique) et les maires reçoirent de la prepieture Corere d'appayer da candicatrere, les mairies fant distribur des bulletiers, ching a donc à han pas seun candivats officiels. C'est bir là le caractère que vous anns togous athibas it to barguet, ne rous plaining par pourse. tyres to che Mondeur, mon bien sinces resoment.